



Besoin de plus de renseignements ?

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER :

Unité de Traitement des Plaies Chroniques
utpc@hopitaldubouscat.com

Secrétariat : Tél. 05 56 17 50 93



Hôpital Suburbain du Bouscat
97 avenue Georges Clemenceau
CS40029 - 33491 Le Bouscat Cedex
Tél. : 05 56 42 49 49

Bus : Ligne 46, arrêt Hôpital Suburbain ou ligne 33, arrêt Lakanal

Tram : Ligne D, arrêt Sainte Germaine

www.hopitaldubouscat.com



UNITÉ DE TRAITEMENT DES PLAIES CHRONIQUES

CONSULTATION, ECHO-DOPPLER,
SUIVI ET HOSPITALISATION

L'Unité de Traitement des Plaies Chroniques prend en charge la maladie artérielle et/ou veineuse dans sa globalité en supplément des soins classiques.

Cette prise en charge globale accélère la cicatrisation et diminue les douleurs.

Version 09.2023

www.hopitaldubouscat.com

UNITÉ DE TRAITEMENT DES PLAIES CHRONIQUES

PRÉVENIR, ÉVALUER, PRENDRE SOIN

Médecin responsable : Dr Anne-Sophie BATTUT
Chirurgien vasculaire

Marion DEYRIS
IDE Plaies et cicatrisation

Pour prendre un rendez-vous :
Secrétariat : 05 56 17 50 93
utpc@hopitaldubouscat.com

Pour une demande de télé-expertise :
<https://omnidoc.fr/hopital-bouscat.com>



Votre patient présente une plaie chronique depuis un mois, rebelle au traitement classique ?

Une Unité de Traitement des Plaies Chroniques (UTPC) ouvre ses portes au sein de l'Hôpital Suburbain du Bouscat.

L'unité est coordonnée par le Docteur Anne-Sophie BATTUT, chirurgien vasculaire.

L'ÉQUIPE MÉDICALE

Dr Anne-Sophie BATTUT - Chirurgien vasculaire

Dr Lucas SANFOURCHE - Assistant Médecine vasculaire

Marion DEYRIS Infirmière (DU Plaies et cicatrisation)

LE PARCOURS DE SOINS

Les patients sont adressés par leur médecin traitant, à la demande du médecin hospitalier, du médecin coordonnateur de maison de retraite ou d'une infirmière libérale.

LES TYPES DE PLAIES PRISES EN CHARGE

- Ulcères de jambes (ulcères veineux, artériels, mixtes)
- Plaies post-traumatiques (hématomes)
- Plaies diabétiques
- Plaies chirurgicales
- Plaies atypiques

LE PROJET DE SOINS

- 1^{ère} consultation d'évaluation en binôme médecin vasculaire et infirmière référente.
- Projet thérapeutique personnalisé.

LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE

- Évaluation de la nature des lésions et de leur cause.
- Exploration vasculaire par écho doppler dans un délai rapide.
- Proposition d'une prise en charge thérapeutique personnalisée avec un suivi régulier : pansement et compression, mise en place d'un programme de marche adaptée au patient, pressothérapie.
- Soins spécialisés et complexes : greffe de peau (pour cicatriser ou calmer la douleur), traitement par pression négative, pansement à visée antalgique.
- Si la prise en charge est complexe : bilan complet avec synthèse et proposition d'une prise en charge spécialisée en hôpital de jour avec éducation du patient ou en hospitalisation de courte durée pour un bilan approfondi.

SUIVI INFIRMIER EN COOPÉRATION AVEC LE MÉDECIN

- Assurer un suivi régulier suite à une consultation ou une hospitalisation.
- Alerter le médecin en cas d'aggravation.
- Faire le lien avec les infirmiers à domicile.
- Faire adhérer le patient au protocole instauré.

MAIS AUSSI... PRISE EN CHARGE DE L'INSUFFISANCE VEINEUSE ET DE L'ARTÉRITE SANS PLAIE (œdème et douleur)

- échodoppler artériel et veineux.
- Pressothérapie.
- Rééducation à la marche.